

Climat : comment réduire de moitié les émissions mondiales de CO2 en 2040

Un modèle énergétique décarboné est « techniquement et économiquement possible », selon les industriels et les organisations environnementales de l'ETC.

LE MONDE | 25.04.2017

Eviter la surchauffe de la planète, tout en stimulant le progrès économique et social, est à notre portée. Venant d'associations écologistes, la profession de foi n'aurait rien de très neuf. Mais elle émane de l'Energy Transitions Commission (ETC), une organisation internationale regroupant de grands acteurs industriels de l'énergie (dont des entreprises du secteur fossile comme le pétrolier Shell ou la compagnie minière BHP Billiton), des établissements financiers (Banque mondiale, HSBC, Bank of America Merrill Lynch...), ainsi que des partenaires scientifiques et environnementaux (comme le World Resources Institute, le Rocky Mountain Institute ou l'European Climate Foundation).

Ce rassemblement « œcuménique », qui compte parmi ses membres l'ancien vice-président américain Al Gore, veut réconcilier développement économique et action climatique. C'est dans ce cadre qu'il publie, mardi 25 avril, un rapport de 120 pages traçant la voie vers une « meilleure énergie » et une « plus grande prospérité ».

Le point de départ est l'engagement pris par la communauté internationale, lors de la COP21 de 2015 à Paris, de contenir la hausse des températures « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». Pour empêcher cet emballement, rappellent les auteurs, il est impératif de faire chuter les émissions mondiales de CO₂ à 20 milliards de tonnes (gigatonnes ou Gt) par an à l'horizon 2040, soit une division par deux par rapport à leur niveau actuel (36 Gt), sachant qu'elles grimperont à 47 Gt si les rejets de gaz à effet de serre se poursuivent au rythme actuel. Une rupture « techniquement et économiquement possible si nous agissons dès maintenant », assure le président de l'ETC, le Britannique Adair Turner. Cela, tout en garantissant à chacun « une énergie abordable, fiable et durable ».

Priorité à l'électricité décarbonée

Il y faut une transformation radicale du système énergétique mondial, qui repose aujourd'hui à 80 % sur les ressources fossiles (charbon, pétrole et gaz), responsables des trois quarts des émissions carbonées de l'humanité. La priorité devrait être donnée à une électricité décarbonée, issue de ressources renouvelables. Celle-ci, dont le coût ne devrait pas excéder 70 dollars (65 euros) le mégawattheure en 2035 – un niveau compétitif par rapport aux fossiles –, pourrait représenter 80 % du mix électrique mondial en 2040, dont 45 % provenant du solaire et de l'éolien, grâce à la baisse continue du prix de

ces technologies et des systèmes de stockage. Ce verdissement contribuerait pour moitié à la réduction des émissions de CO₂.

Des efforts de recherche « *substantiels* » devraient toutefois être menés pour décarboner aussi les secteurs difficiles à électrifier « à des coûts raisonnables », comme les transports, la construction ou certaines activités industrielles, en poussant les bioénergies ou le captage du CO₂. Dans le même temps, la « productivité énergétique », ratio entre la production économique et l'énergie consommée, devrait être très fortement améliorée, en déployant des produits et des services moins énergivores. Ce qui pourrait contribuer pour près de 30 % à la baisse des émissions de carbone.

Dans ce nouveau paysage, les fossiles n'auraient pas complètement disparu. Mais leur part aurait reculé d'un tiers. La diminution nécessaire est drastique pour le charbon (– 70 %) et très significative pour le pétrole (– 30 %), le recours au gaz restant en revanche quasiment stable (+ 2 %). Pour éliminer l'excès résiduel d'émissions carbonées, il faudrait encore déployer des procédés de captage et de stockage du CO₂ à grande échelle et développer son recyclage en matière première incorporée à des productions industrielles.

L'Union européenne tente de garantir la liberté religieuse dans le monde

Céline Schoen (correspondante à Bruxelles), *Las Croix*, le 26/04/2017

À l'extérieur de ses frontières, l'Union européenne promeut la liberté religieuse en s'appuyant sur des lignes directrices adoptées en 2013.

La Commission des épiscopats de la Communauté européenne (Comece) organise mercredi 26 avril à Bruxelles une conférence qui interroge leur mise en œuvre.

En 2013, l'Union européenne (UE) adoptait ses premières lignes directrices en matière de liberté de religion ou de conviction – un texte de 18 pages cherchant à donner des clés aux diplomates européens basés dans des pays extérieurs à l'Union, grâce à l'élaboration d'une définition commune de la liberté de religion et de conviction – et des moyens de la promouvoir. Le but est de protéger le droit de chaque être humain de croire ou de ne pas croire.

Près de quatre ans plus tard, leur mise en œuvre fait face à des obstacles de taille. Les meilleures manières de les éviter seront évoquées mercredi 26 avril à Bruxelles, le temps d'une conférence organisée par la Commission des épiscopats de la Communauté européenne (Comece).

Toutefois, le bilan n'est pas complètement négatif, tant le contenu des lignes directrices fait toujours consensus. Les acteurs qui ont été mis à contribution pour l'élaboration du document ou ceux chargés de son application parlent d'un « *texte équilibré* », d'un « *dispositif important* » ou d'une « *étape nécessaire* ».

« Un long chemin reste à parcourir »

« *Le fait religieux se voit souvent instrumentalisé*, regrette le Père Olivier Poquillon, dominicain, secrétaire général de la Comece. *Il est donc primordial*

de s'être doté d'un outil capable de mettre en œuvre une volonté politique en la matière. » Mais il ne le cache pas : « *Un long chemin reste à parcourir.* » Notamment parce que les lignes directrices restent peu connues.

« *Même au sein du SEAE (le Service européen pour l'action extérieure, pourtant chargé du suivi de l'application des lignes directrices par les différentes délégations européennes dans le monde NDLR), certains fonctionnaires ne savent pas qu'elles existent,* regrette Marek Misak, conseiller politique à la Comece. *Et sur le terrain, elles ne sont pas toujours appliquées.* »

En outre, très peu d'informations remontent jusqu'à Bruxelles, depuis les pays où ces lignes directrices sont potentiellement les plus utiles.

« L'UE reste relativement impuissante »

L'UE semblait pourtant déterminée à faire de sa conception de la liberté religieuse un argument diplomatique. Dans ce but, elle a opté pour une approche pédagogique, contrairement aux États-Unis, qui brandissent la menace de sanctions contre les pays ne respectant pas cette liberté fondamentale.

51 % des citoyens européens croient « en un Dieu »

D'après une enquête publiée par l'Eurobaromètre en 2010, 51 % des citoyens européens croient « en un Dieu », 26 % « en une sorte d'esprit ou force vivante » et 20 % se disent « non croyants ». 3 % des personnes interrogées ne se prononcent pas.

Selon le World Factbook, tenu par la CIA, 48 % des habitants des 28 pays de l'Union européenne sont catholiques, 12 % sont protestants, 8 % orthodoxes, 2 % sont musulmans, 16 % se disent agnostiques ou athées, 2 % ne se prononcent pas et 1 % sont d'une autre religion (incluant les juifs, les sikhs, les bouddhistes et les hindous).

Le loup fait reculer la biodiversité dans les zones d'élevage

Mardi, 25 Avril, 2017

Humanite.fr

Quand le loup colonise chaque année de nouveaux départements comme c'est déjà le cas dans les régions Grand Sud, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est, le maintien de l'élevage à l'herbe en plein air devient impossible.

Près de 1 500 animaux domestiques ont été victimes du loup depuis le début de cette année en France. Alors que l'élevage à l'herbe est une manière écologique de produire de la viande et du lait, la présence du prédateur dans un nombre croissant de département d'élevage risque de faire reculer le pastoralisme au profit de l'élevage en bâtiment. Avec un bilan carbone en hausse pour le contenu de notre assiette au moment où tout doit être fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'information est parue dans *la France Agricole* datée du 21 avril et le cri d'alarme est lancé par Michèle Boudoin, présidente de la Fédération nationale ovine (FNO) de la FNSEA. « Les loups, dit-elle, attaquent tous les jours les troupeaux de brebis laitières dans l'Aveyron. Cela se passe au pied de la bergerie dans un département qui compte 800 000 brebis laitières. Les attaques dans les nouveaux départements comme la Nièvre nous inquiètent beaucoup », ajoute la présidente de la FNO.

Depuis le début de l'année 2017, le décompte des attaques imputables au loup indique que 1 469 animaux domestiques ont péri, contre 1 285 indemnisés par l'Etat à la même date en 2016. Récemment, des autorisations de tirs ont été délivrées par le gouvernement. Un récent article juridique publié [sur le site internet de l'Humanité](#) évoquait, sous l'angle du droit en vigueur, ce décret de la ministre de l'environnement, en accord avec celui de l'agriculture, publié le 19 avril. Ce décret « vient d'autoriser l'abattage supplémentaires de loups pourtant protégés par la loi. De quel droit ? », demandait cet article. Une lectrice, maire d'une commune de montagne en Savoie, a aussitôt envoyé un courrier électronique au journal affirmant que l'on pourrait inverser la question qui fait titre de la manière suivante : « un prédateur remettant en cause le travail acharné d'hommes et de femmes, menaçant l'équilibre des communes rurales, est pourtant strictement protégé. De quel droit ? » Et de conclure son propos de la manière suivante : « Il n'est pas dans mon propos, question d'abattage systématique, d'éradication, de je ne sais quoi encore. J'appelle simplement mon journal, *l'Humanité*, à se reconnecter avec la vie humaine ».

Sans vouloir arbitrer ce genre de débat, il convient ici de démontrer que la présence de meutes de loups, voire de loups solitaires, dans les départements

d'élevage est de nature à rendre impraticable le métier d'éleveur et condamne l'élevage à l'herbe sur les terres, souvent pauvres et pentues, qui ne peuvent être valorisées qu'en faisant paître les herbivores. Or, tant qu'elles sont pâturées, ces zones d'élevage empêchent ces milieux de se fermer, favorisant ainsi la biodiversité. Parce qu'il chasse en meute et préfère s'attaquer aux proies faciles que sont animaux d'élevage, le loup fait reculer la biodiversité dans les zones agricoles qu'il colonise depuis vingt ans, contrairement au renard qui chasse en solitaire et se nourrit beaucoup de rongeurs nuisibles, dont le campagnol.

Plus de 200 000 tonnes de viande ovine néozélandaise entrent en Europe tous les ans

Il faut ici savoir que plus de 200 000 tonnes de viande ovine néozélandaise entrent en Europe sans droits de douanes chaque année depuis 35 ans. Cette viande, souvent congelée, peut être bradée en promotion à certaines périodes de l'année. On relèvera ici qu'il n'y pas de loup en Nouvelle Zélande, ni en Grande Bretagne, ni en Irlande, pays dont la production est exportée en France. On peut donc imaginer que la lettre de la Fédération nationale ovine au ministère de l'Agriculture redoutait de voir le Brexit aggraver la situation des éleveurs français pour cause de concurrence déloyale voire frauduleuse. Surtout que les coûts induits par la nécessité de (mal) protéger les troupeaux contre le loup font reculer la compétitivité de l'agneau français dans une Europe sans tarifs douaniers entre pays membres de l'Union.

Sorbonne C2 - Texte 10

Des pays ont-ils rétabli le service militaire, comme le souhaitent Macron et Le Pen ?

Par [Romain Ouertal](#) — 25 avril 2017, Libération

Les deux candidats sont favorables d'une manière ou d'une autre à un retour du service militaire obligatoire. S'ils mettent effectivement la mesure en place, la France ne serait pas la première à le faire. D'autres pays européens ont déjà sauté le pas, notamment à l'Est.

- Des pays ont-ils rétabli le service militaire, comme le souhaitent Macron et Le Pen ?

Avec un second tour opposant Emmanuel Macron et Marine Le Pen, le service militaire obligatoire a désormais toutes les chances de faire son retour en France, plus de vingt ans après sa suppression, en 1996, par Jacques Chirac, car considéré comme trop cher à mettre en œuvre et plus adapté aux réalités d'une armée moderne. Le rétablissement sous une forme atténuée du service obligatoire figure dans le programme des deux finalistes après avoir été un sujet discuté pendant la campagne.

Deux formules

Emmanuel Macron est favorable à la mise en place d'un «service national obligatoire et universel» pour les jeunes femmes et hommes «dans les trois ans suivant leur dix-huitième anniversaire» pour une durée d'un mois. La mesure, qui pourrait concerner plus de 600 000 personnes par an, vise notamment à dispenser aux jeunes concernés «une formation militaire élémentaire : discipline et autorité, connaissance des priorités stratégiques du pays, activités physiques et sportives». Le tout serait encadré par 15 000 militaires, pour un coût de 15 milliards d'euros.

Marine Le Pen a inscrit dans son programme la promesse du «rétablissement progressif d'un service militaire» d'une durée minimum obligatoire de trois mois. En février 2015, la présidente du Front national avait précisé que le premier mois serait consacré à «une formation militaire citoyenne pratique et théorique». Durant les deux mois suivants, les jeunes appelés seraient «affectés dans une garde nationale, soit au sein d'une unité départementale, soit au sein d'organismes locaux de sécurité civile, comme les pompiers ou de sécurité intérieure, comme la police municipale et nationale». La mesure concernerait «tous les Français de 18 ans» qui recevraient une indemnité journalière de 573 euros durant la durée du service. Spécificité propre au Front national : l'obtention du certificat d'exécution du service «pourrait être rendue nécessaire pour l'obtention du RSA, de l'APL, et autres prestations sociales».

Les deux candidats font peu de cas des avis qui estiment ce rétablissement du service militaire impossible, car trop coûteux. Interrogé à ce sujet par *Libération*, en décembre dernier, un militaire français pointait que l'armée n'a plus ni les infrastructures ni les moyens humains pour accueillir des jeunes conscrits.

D'une manière générale, le service a de moins en moins la cote en Europe...

Le service obligatoire est de moins en moins la norme en Europe. Après le Royaume-Uni qui avait aboli la conscription dès 1960 et la France en 1996, l'Espagne a fait de même en 2001, l'Italie en 2006, la Pologne en 2008. L'Allemagne a suspendu la conscription obligatoire en 2011. En 2015, il ne restait plus que sept pays appliquant un service militaire obligatoire pour les plus de 18 ans : la Grèce, le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Estonie, l'Autriche et la Suisse. Dans ces deux derniers pays, des référendums pour supprimer le service obligatoire avaient été organisés en 2013 et avaient vu une forte victoire en faveur du maintien du service.

Dans tous ces pays, le service, s'il est obligatoire, recouvre des réalités différentes. En Grèce, il peut durer de neuf mois à un an et n'est obligatoire que pour les hommes. Pareil pour l'Estonie, où il peut durer entre huit et onze mois et n'est obligatoire que pour les hommes de plus de 18 ans. Situation assez similaire en Finlande où la conscription peut durer entre six mois et un an. En Autriche et en Suisse, la conscription est aussi obligatoire pour les hommes mais peut, le cas échéant, être transformée en service civique. En 2014, la Norvège s'est distinguée en devenant le premier pays à rendre le service militaire obligatoire pour les hommes mais aussi pour les femmes. Dans ce dernier pays, le service sous les drapeaux peut durer entre 12 et 19 mois. Au Danemark enfin, le service dure de quatre mois à un an. Il est toujours obligatoire, mais les besoins de l'armée sont largement couverts par le nombre de volontaires, ce qui le rend, de fait, facultatif.

La présidentielle à l'épreuve des « fausses nouvelles »

Par [Pierre Haski, J Libération](#) — 20 avril 2017

Partager des liens sur Internet est devenu une façon courante de s'informer en période électorale. Les cybercitoyens ont tendance à préférer les sites «hors système» aux médias traditionnels, selon une étude en cours. Un danger pour la vie démocratique ?

- La présidentielle à l'épreuve des « fake news»

Une importante étude des partages sur l'Internet français pendant notre campagne électorale a été menée ces derniers mois, à laquelle j'ai été associé comme consultant. Elle a mobilisé d'importants moyens technologiques pour analyser l'ensemble des contenus partagés sur des plateformes ouvertes, réseaux sociaux, etc. (donc sans intrusion dans vos mails, messageries), soit des millions de données. L'étude a été conduite par la société spécialisée Bakamo, avec le soutien de la Open Society Foundation.

Les résultats de la première phase de cette étude, qui va de la primaire de la droite en novembre 2016 jusqu'au 4 avril 2017, montrent une tendance inquiétante : un fossé grandissant à l'approche de la date du scrutin, en fonction des sources d'informations partagées par chaque internaute dans son réseau de connexions. Un fossé non pas en termes d'affiliation politique ou de choix de candidat, mais qui porte sur la nature des sources d'informations privilégiées.

La cartographie des liens partagés fait apparaître une polarisation croissante entre les sources d'informations. D'un côté, les médias professionnels et l'écosystème «classique» du Web, fait de blogs, de plateformes de toutes sortes (sites de pétition ou de débat, sites de campagne de tous les candidats, etc.) ; de l'autre, la galaxie de sites et de plateformes fondés en opposition au «système», et opérant avec une autre échelle de valeurs et de respect des faits et de l'éthique. Cette dernière catégorie appartient largement à l'extrême ou à l'ultradroite (la «fachosphère»), parfois à l'ultragauche, et beaucoup à un «confusionnisme» n'obéissant plus au clivage classique des deux extrêmes.

Il ne s'agit pas ici de porter des jugements de valeur, et encore moins de jugements politiques sur la nature de ces sites et leurs points de vue ; l'enjeu est celui de l'information vérifiée, du respect de certaines règles de base afin de garantir l'intégrité du débat démocratique.

Cette étude met des chiffres et des pourcentages sur ce qui était connu uniquement de manière intuitive. Ainsi, environ un quart (24,2 %) des liens partagés par les internautes français pendant la période étudiée appartient à

la catégorie «hors système», un chiffre considérable si l'on prend en compte la disproportion des moyens par rapport aux médias traditionnels. Ces derniers constituent un peu moins de la moitié (48,2 %) des liens partagés, le reste appartenant à l'univers classique du Web (20,2 %) et aux sites de campagne (7,4 %).

Ce chiffre explique, en partie, la porosité importante d'une partie de l'opinion publique à ce qu'on a appelé les «fake news», une expression devenue familière depuis le référendum britannique sur le Brexit en juin 2016, et surtout l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis en novembre.

Le concept insatisfaisant de fake news met dans le même sac l'absence de vérification professionnelle des informations, la désinformation délibérée à des fins partisanes, la propagation de théories du complot sans base factuelle, et même la déstabilisation potentielle d'origine étrangère.

On retrouve ainsi, dans cette catégorie, des informations maintes fois démenties et qui continuent d'être partagées et des «faux» ou des accusations mensongères qui sont lancées au mépris de l'évidence. Il faut aussi noter, c'est un chiffre qui est loin d'être anodin, qu'un lien sur cinq dans la catégorie de la «ré-information» fait référence à un média russe en français, et même un sur deux dans la catégorie des sites «confusionnistes».

...

Cette étude n'est pas une fin en soi, mais au contraire une contribution à la compréhension du nouveau monde dans lequel les règles sont façonnées par les usagers de la technologie et pas par ceux qui l'ont inventée.

Il y a urgence à le comprendre, et à réagir, car, comme le disait Hannah Arendt dans une citation exhumée récemment par la *New York Review of Books* : «*Un peuple qui ne peut plus croire en rien ne peut pas se faire une opinion. Il est privé de sa capacité d'agir, de penser, de juger. Et avec ce peuple, vous pouvez faire ce que vous voulez.*»

Enquête Pisa: les ados bien dans leurs baskets au bahut

Par [Marie Piquemal](#) — 19 avril 2017 Libération

L'OCDE a publié mardi un volet de l'enquête Pisa sur le «bien-être à l'école» et revient sur le rapport des élèves avec les notes, les rumeurs et leur avenir.

Voilà qui change un peu. L'OCDE, qui compare habituellement les performances scolaires des élèves de quelque 70 pays à travers la planète, vient de publier un nouveau volet de son enquête Pisa. Cette fois, il n'est pas question de performances en sciences, maths ou compréhension de l'écrit, mais de «bien être à l'école». L'OCDE souhaitait ainsi évaluer «la qualité de vie des élèves en tant qu'adolescents de 15 ans», en se basant sur leur ressenti.

Des ados heureux dans l'ensemble

Les 540 000 élèves interrogés étaient invités à noter leur vie sur échelle allant de 0 à 10. Réponse moyenne, toutes nationalités confondues: 7,3 sur 10. Les jeunes Français répondent un poil au-dessus (7,6 sur 10 en moyenne). Les différences sont sensibles selon les pays. Dans plusieurs pays d'Amérique latine, notamment en Colombie et au Mexique, plus d'un élève sur deux s'estime «très satisfait» de sa vie, contre un jeune sur cinq en Corée. Les auteurs de l'étude ajoutent une précision, qui a son importance dans l'interprétation des résultats: les réponses des uns et des autres peuvent «être influencées par des différences d'interprétation culturelle ou locale de ce qui définit une vie heureuse».

L'angoisse du travail scolaire

En moyenne, 66% des élèves interrogés dans l'ensemble des pays redoutent d'obtenir de mauvaises notes à l'école. Plus d'un élève sur deux (55%) déclare se sentir «très angoissé» pour un contrôle, même s'ils sont bien préparés, 37%, être très tendus quand ils étudient pour un contrôle, et 52 %, devenir nerveux quand ils ne savent pas comment résoudre un exercice à l'école. Élément intéressant: «La fréquence des évaluations semble sans lien avec le niveau d'anxiété des élèves vis-à-vis du travail scolaire, écrivent les auteurs de l'étude. C'est plutôt la perception qu'ont les élèves de l'enjeu plus ou moins inquiétant de l'évaluation qui détermine leur niveau d'anxiété par rapport aux tests.»

Les garçons moins stressés que les filles

Dans tous les pays ayant participé à l'enquête, les filles font part d'une plus grande anxiété vis-à-vis du travail scolaire que les garçons. Et les garçons se disent moins angoissés à l'idée de foirer un contrôle... Environ 64% de filles (contre 47% de garçons), indiquent ainsi se sentir très angoissés pour un contrôle. Et, précisent les auteurs de l'étude, «la peur de se tromper lors des

contrôles est par ailleurs souvent préjudiciable à la performance des filles les plus performantes, qui peuvent perdre leurs moyens face à l'excès de pression».

Harcèlement et rumeurs

L'école est un lieu de vie parfois difficile. Si 82% des élèves interrogés répondent être d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation «Les autres élèves ont l'air de m'apprécier», environ 11 % des élèves déclarent faire fréquemment (au moins quelques fois par mois) l'objet de moqueries, 7%, d'une mise à l'écart et 8 %, de mauvaises rumeurs à l'école.

Aspirations pour l'avenir et mixité

Cette enquête nourrit le débat, très présent en France, sur les effets de l'absence de mixité scolaire et sociale dans une partie des établissements. «Les aspirations scolaires et professionnelles des élèves défavorisés sont liées au profil et à la composition socio-économique de leur établissement, constatent les experts de l'OCDE. Ce constat laisse penser que dans les établissements présentant une forte concentration d'élèves faisant preuve d'attitudes positives à l'égard de l'école et d'attentes élevées envers eux-mêmes, les élèves nourrissent en général, quel que soit leur statut social, de plus grandes ambitions pour leur avenir.»

Le temps passé sur leur téléphone

Les lecteurs qui ont des ados à la maison n'ont pas besoin de l'enquête Pisa pour savoir qu'il n'est souvent pas simple de les décoller de leur téléphone, ordi et autres appareils connectés... Question tout de même: combien d'heures par jour passent-ils ainsi en moyenne sur Internet tous pays de l'OCDE confondus? Comptez 2 heures le soir en semaine «ordinaire», 3 heures le week-end. 26% avouent dépasser les six heures par jour en ligne durant le week-end... Un élève sur deux (54%) dit «se sentir mal» quand il n'a pas accès à Internet.